



Editorial

La voie de la transparence

Vous tenez entre les mains le premier numéro de la lettre d'information destinée à vous renseigner sur le déroulement du projet en cours de modernisation de la CAP, qui doit aboutir, en 2014, à la création d'une nouvelle fondation intercommunale et à l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de prévoyance.

Depuis les nouvelles dispositions légales relatives à la 1^{ère} révision LPP de 2005, les institutions de prévoyance sont tenues de tout mettre en œuvre pour garantir à leurs assurés la meilleure information possible. C'est bien dans cette voie et dans celle de la transparence que s'inscrit ce nouvel outil de communication.

Expliquer les enjeux

Destinée aux assurés, aux pensionnés et aux employeurs avant tout, cette lettre d'information se fixe pour objectifs d'expliquer de façon accessible les enjeux du projet en cours et d'en relater les principaux accomplissements d'ici à 2014. Elle permettra également de répondre collectivement aux questions d'ordre général et aux préoccupations que, légitimement, vous pourriez être amené à exprimer.

A noter qu'une foire aux questions est d'ores et déjà à votre disposition sur Internet à l'adresse www.fondationCAP.ch. Par ailleurs, des séances d'information seront organisées afin de donner à chacun(e) la possibilité de s'informer au mieux sur le futur de la CAP et de poser toutes les questions souhaitées.

Bonne lecture!

Norma Magri
Administratrice